



Monsieur le Recteur,

La crise sanitaire que nous traversons est d'une gravité extrême. Les personnels de l'Éducation en ont pris toute la mesure.

Les enfants des soignants ont été pris en charge partout où cela a été nécessaire, très souvent sans mise à disposition des moyens de protection indispensables (gels hydroalcooliques, masques...), ce qui représente un risque sanitaire supplémentaire. Dans le même temps, les enseignants s'efforcent de mettre en place la "continuité pédagogique" exigée d'eux dans des conditions matérielles chaotiques, le serveur de l'académie ayant montré ce lundi toutes ses limites.

Pour autant, nous considérons qu'à ce stade, transmettre dès à présent aux familles des consignes pour récupérer des cours papier est non seulement prématuré mais surtout dangereux. En effet, cela obligerait les familles à déroger à l'obligation de confinement sur la base douteuse d'une extension du "motif familial impérieux". D'autre part, les établissements et écoles ne sont pas en mesure à ce jour de garantir la sécurité sanitaire des personnels présents qui auraient de ce fait des contacts avec du public : pas de masques et de gants et aucun protocole clair sur les modalités d'accueil de ces familles à l'entrée des établissements.

La situation est déjà anxiogène et il serait judicieux de ne pas multiplier les injonctions contradictoires ; l'urgence est sanitaire avant d'être pédagogique. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre tout le temps nécessaire pour engager des mesures drastiques de protection sanitaire avant d'envisager la transmission des cours en format papier.

Aux injonctions se succèdent les injonctions : les personnels se voient maintenant sollicités dans la précipitation pour accueillir des élèves supplémentaires, toujours dans des conditions sanitaires peu sécurisées ; alors que le bilan s'alourdit chaque jour et que le monde médical connaît ses premiers morts, dire, pour justifier cette nouvelle injonction, que les masques de protection sont inutiles est stupéfiant !

C'est pourquoi là aussi nous vous demandons de mettre en oeuvre toutes les précautions sanitaires nécessaires, quand bien même vous les jugeriez excessives, il en va de la santé de tous.

Dans l'attente de ces garanties, nos organisations encourageront nos collègues à respecter scrupuleusement les consignes de confinement, à ne s'exposer à aucun risque et à limiter leurs déplacements au plus strict nécessaire, dans le cadre légal et si besoin à exercer leur droit de retrait.

FSU Réunion, le 24 mars 2020

Contact: 0693 00 30 52 fsu974@fsu.fr